
L'exercice de prospective *Charleroi 2020*

Intervention présentée dans le cadre des Rencontres de la DIV, Villes, prospective et cohésion sociale, Paris, 1^{er} décembre 2006

Pascale Van Doren, directrice de recherche

L'objectif de l'exercice de prospective Charleroi 2020 était clair. Il s'agissait de permettre à tous les habitants de contribuer à construire une vision du développement de leur région et à concevoir la stratégie collective pour atteindre cet avenir désiré. Les forces vives mais aussi les citoyens ont été appelés à la mobilisation générale en vue de définir ce que Charleroi voulait être demain et pour mettre en oeuvre les conditions d'un bien-être collectif à l'horizon 2020.

En effet, les raisons étaient nombreuses pour lesquelles il était nécessaire de remettre sur le métier le Projet de Ville Charleroi (1991) auquel avait succédé la Charte urbaine de Charleroi Métropole 21 (1994) conçus jadis par les forces vives carolorégiennes. Les élargissements de l'Europe, passés et à venir, les changements dans la politique de cohésion européenne et particulièrement les fonds structurels, le développement de la Communauté urbaine, le renouvellement du Contrat d'avenir pour la Wallonie, le désenclavement du Pays de Charleroi par lesud, constituaient et constituent toujours autant de défis dont il faut anticiper les bienfaits mais aussi les risques.

Confrontée à de nouveaux acteurs, à de nouveaux espaces, à de nouveaux enjeux, Charleroi doit être capable de saisir de nouvelles opportunités, d'échapper à de nouvelles menaces, de rencontrer de nouvelles attentes et de se chercher de nouveaux alliés.

Dès janvier 2004, à l'initiative du Bourgmestre de Charleroi, le processus entamé s'est développé autour de cinq phases de travail : les trois premières relèvent de la prospective – notre capacité de nous projeter dans le futur –, les deux dernières de la stratégie.

1. Partie prospective

1.1. Un diagnostic partagé basé sur l'évaluation du projet de ville

En 2004, vingt forums thématiques se sont réunis pour actualiser les travaux du Projet de Ville et de la Charte urbaine. Ces vingt forums portaient sur les sujets suivants : l'aménagement de l'espace urbain, la mobilité, la technologie et l'économie, l'emploi, l'écologie - la propreté - l'environnement, la sécurité, l'éducation et la formation, l'international et l'image de marque, la culture, les services communaux, le social et la santé, les sports et les loisirs, le logement et la politique foncière, la vie urbaine et la démocratie locale, la société de l'information, les commerces et le centre-ville, le patrimoine, le tourisme, les médias, l'intégration et la pluriculturalité

Ces travaux ont convergé à partir de décembre 2004 lors d'un premier séminaire transversal et prospectif. Cette rencontre a permis de dresser les principaux constats déterminants pour l'évolution de Charleroi et, d'autre part, anticipé les facteurs de

changements (inerties et ruptures) qui auront un impact sur l'activité du territoire dans les prochaines années.

1.2. L'identification des enjeux de long terme

La réflexion a permis de dessiner deux axes fondateurs de diagnostic sur lesquels s'appuyer pour viser le bien-être des citoyens et le développement durable à l'horizon 2020 :

- les mutations profondes que continuera à connaître Charleroi comme région de tradition industrielle en reconversion vers la société dite de la connaissance

Chacun s'accorde à penser que l'enjeu majeur de la société wallonne consiste à réussir sa mutation de région d'ancienne industrialisation vers une région fondée sur une économie construite sur la connaissance, le savoir, l'éducation et la recherche. Malgré la multiplication des signes positifs, la société carolorégienne reste confrontée aux réalités quotidiennes parfois difficiles dans les domaines de la santé, l'emploi, la cohésion sociale, l'évolution institutionnelle, la qualité de l'environnement, le renouvellement du logement, l'aménagement du territoire, le développement culturel, en un mot, la recherche d'un bien-être pour ses habitants. Charleroi, encore toujours affectée par les friches physiques et culturelles de la société industrielle, y reste liée affectivement dans sa volonté d'en sauver les témoignages, dans le même temps où elle aspire à des changements économiques et sociaux dont elle ne prend pas encore toute la mesure et que, finalement, elle appréhende.

- l'axe des solidarités humaines qui devront accompagner ces transformations.

La solidarité s'inscrit manifestement dans le passé industriel du bassin, dans les traditions et les luttes ouvrières passées, celles de l'époque flamboyante des sidérurgistes, des mineurs et des verriers. À l'heure où le collectif s'affaiblit, où l'individuation constitue une tendance reconnue des sociétés modernes, la solidarité – une part réelle, une part mythique – apparaît comme un antidote à la logique de repli qu'induisent les difficultés économiques et sociales de la région sinon les valeurs dominantes. De manière claire, la solidarisation des citoyens, des moyens, des stratégies, se veut comme un ciment qui pourrait réunir les Carolos. Ceux-ci manifestent en effet des difficultés d'identification à leur territoire tant celui-ci apparaît à la fois dévalorisé et en changement rapide. Pour les participants à Charleroi 2020, la solidarité fait, en tous cas, partie de l'identité et de la tradition de Charleroi.

Enfin, le travail avec les participants a permis d'identifier les enjeux déterminants pour Charleroi à l'horizon 2020.

Ces enjeux ont été hiérarchisés et organisés collectivement en quatre ensembles :

- la création d'activités génératrices d'emploi;
- l'attractivité, la qualité de la vie, la rénovation urbaine et le logement, le repositionnement international;
- la gouvernance territoriale, le besoin d'un leadership politique, d'une stratégie et d'un projet;
- l'enseignement et la formation comme outils de mutations, la culture et le changement de mentalités

Ces deux axes et quatre grands enjeux ont donc constitué les six chantiers de référence sur lesquels l'ensemble des participants de Charleroi 2020 ont pu travailler ensuite :

- les solidarités ;

- les mutations ;
- la mobilisation pour l'emploi ;
- l'attractivité et le cadre de vie ;
- le rassemblement des forces ;
- le développement des savoirs.

1.3. La construction de la vision commune

Cinq finalités, c'est-à-dire cinq buts généraux considérés comme possibles à réaliser, ont été déterminés comme idéaux à atteindre pour Charleroi en 2020 : un pôle urbain dynamique, un centre de services de qualité, un bien-être généralisé et accru, une priorité au développement durable, un vivre-ensemble démocratique et solidaire.

1.3.1. Un pôle urbain dynamique

Le rôle de Charleroi sera renforcé, au départ d'un centre-ville renouvelé, embelli et cohérent, dynamique sur les plans économique, culturel et social. Le territoire sera mieux aménagé pour permettre un habitat agréable et équilibré. Le logement sera rénové et modernisé, l'accessibilité sera accrue et la mobilité rééquilibrée au profit des modes de déplacement conviviaux. Les entreprises du secteur tertiaire, de nombreux commerces de qualité, des centres de recherches et de jeunes familles réinvestiront le cœur urbain. Le maillage de ce centre urbain avec sa périphérie immédiate sera réalisé.

1.3.2. Un centre de services de qualité

Charleroi sera conforté au sein de la Communauté urbaine dans son rôle de centre de services de qualité. Tourné vers la population et vers les entreprises du bassin, ce centre de services créera les conditions d'un développement nouveau, générateur d'emplois diversifiés accessibles au plus grand nombre et de richesses pour la région. La vocation estudiantine de Charleroi sera très largement développée et Charleroi exercera une fonction spécifique d'accueil de l'enseignement supérieur et universitaire privilégiant les connexions aux entreprises, aux laboratoires scientifiques ainsi qu'aux services hospitaliers et sociaux de pointe.

1.3.3. Un bien-être généralisé et accru

Tant la qualité de vie et de l'environnement dans les quartiers que la participation des habitants aux projets de logement, d'énergie, d'urbanisme, seront accrues et généralisées de manière à apporter un supplément de bien-être aux citoyens, entreprises, associations. L'emploi productif sera considérablement développé de telle sorte que Charleroi en redevienne un symbole. La sécurité et la paix publiques et privées seront renforcées. De nombreux services de proximité et des activités sportives et culturelles à la portée de tous contribueront à une meilleure cohésion sociale ainsi qu'à un climat de créativité, d'innovation et d'entreprenariat.

1.3.4. Une priorité au développement durable

Charleroi s'inscrira de façon plus résolue dans la perspective du développement durable. Cela signifie que l'impact de toute action sera mesuré non seulement en fonction de son apport à court ou moyen terme mais aussi, de manière prospective, sur les générations futures. Aussi, au-delà des mesures nécessaires sur les plans économique, social et environnemental, une attention particulière sera accordée à l'élévation générale du niveau culturel, artistique et intellectuel de Charleroi.

1.3.5. Un vivre-ensemble démocratique et solidaire

Tous les acteurs du développement – et donc aussi les citoyens – construiront collectivement un vivre-ensemble de la région carolorégienne basé sur la démocratie, la solidarité et la mixité sociale. Tant les autorités publiques que les citoyens banniront les exclusions sociales, lutteront contre l'isolement des personnes et feront la chasse aux discriminations ainsi qu'aux injustices. Ce nouveau vivre-ensemble favorisera la confiance en elles-mêmes et l'autonomie des personnes parce qu'une solidarité bien comprise doit s'appuyer sur un exercice plein et entier de la responsabilité personnelle.

2. Partie stratégique

2.1. Définition des axes stratégiques de développement de Charleroi

Dix ambitions ont été choisies comme orientations générales pour servir de cadre aux actions destinées d'une part à répondre aux enjeux définis et, d'autre part, à atteindre la vision et ses finalités :

- une cohésion sociale et un développement équilibré,
- le bien-être dans les quartiers,
- une confiance accrue et une image améliorée,
- une richesse intellectuelle, technologique et économique,
- de nouvelles activités génératrices d'emplois,
- des fonctions interuniversitaire, hospitalière, culturelle et sportive,
- une mobilisation démocratique, active et interculturelle,
- des friches industrielles et urbaines assainies,
- des réseaux et des partenariats public-privéassociatif,
- une mise en oeuvre de Charleroi 2020 soutenue et suivie.

2.2. La formulation, la hiérarchisation et la mise en oeuvre des actions innovantes

C'est à nouveau collectivement avec la quarantaine de personnes du Comité de pilotage que les actions ont été choisies en fonction de leurs caractères innovant, transversal et prioritaire. Vingt actions-cadres (grands projets) ont ainsi été identifiées : Coeur de ville, Utopia, Pôle des savoirs, Charleroi Imaginaire, Porte Ouest / Ville pilote, Patrimonia, Ateliers de l'enseignement et de la formation, Halte à la pauvreté, Pacte associatif, Centres d'excellence économique, Accès et mobilité, Ecocity, Bassin de soins de Charleroi, Fil vert / fil bleu, Securib, Vigie stratégique, Festivalia, Promoville, Habitat +, Ville sans friches.